

Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de l'artisanat

Même si la France reste pionnière dans certains secteurs stratégiques, son activité industrielle s'est fortement réduite au cours des dernières décennies, comme en témoigne le nombre de destructions d'emploi.

La crise de 2008 a encore aggravé la situation et les politiques mises en œuvre ces dernières années ne parviennent pas à enrayer ce déclin.

Or, pour retrouver le chemin de la croissance, il faut pouvoir s'appuyer sur une offre industrielle compétitive, capable de répondre à la demande interne et de reconquérir des parts de marché à l'international.

Aujourd'hui, notre appareil productif doit relever un double défi : numérique et environnemental.

En effet, le numérique imprègne de plus en plus la société et crée de nouveaux besoins et de nouveaux comportements ; quant à la donne environnementale, c'est un élément clé pour à la fois gagner en productivité et répondre aux aspirations nouvelles des consommateurs.

En ces deux domaines, il y a un fort potentiel de débouchés industriels autour d'une alliance stratégique entre l'industrie et les services.

Cela conduit à bousculer des modes traditionnels de fonctionnement basés sur un système productif verticalisé au profit des grands groupes et trop cloisonné entre les filières.

Il est donc nécessaire que notre industrie adopte une approche plus partenariale des acteurs et qu'elle utilise mieux les atouts du tissu entrepreneurial dans sa diversité.

L'industrie française s'appuie sur un grand nombre de sous-traitants composés à 75 % de TPE-PME qui interviennent en majorité sur un savoir-faire de spécialité.

Or, très souvent, ces entreprises sont fragilisées par des relations contractuelles difficiles avec le donneur d'ordre : pression sur les prix, modifications du contrat en cours, non respect des délais de paiement... ; autant d'éléments qui nuisent à leurs capacités d'investissement et de développement, voire à leur pérennité, alors que ce tissu d'entreprises est indispensable à la montée en gamme de notre industrie.

Si les groupes industriels souhaitent accroître leurs marchés, ils doivent impérativement revoir leur stratégie avec les sous-traitants et construire avec eux des rapports plus coopératifs et plus équilibrés.

L'industrie va devoir également améliorer son offre de produits, en l'accompagnant des services répondant aux nouvelles aspirations de la société.

Une telle stratégie implique de mieux cerner et anticiper les attentes des clients mais aussi de nouer de nouvelles collaborations avec les entreprises de services implantées dans les territoires.

Cela suppose de s'appuyer sur la dynamique des nombreuses entreprises françaises porteuses de solutions technologiques innovantes et de valeur ajoutée ; d'où un nécessaire soutien à leur développement.

De même, il importe de renforcer les liens avec le tissu de TPE-PME locales dont les services consistent à prolonger la vie des produits (maintenance, réparation, recyclage...) et à étendre leur usage (location, réutilisation...).

La réussite de cette « tertiarisation de l'industrie » reposera sur un fonctionnement en réseau des acteurs, favorisé par les pôles de compétitivité, les politiques d'attractivité économique des territoires ou encore par de nouvelles plates-formes collaboratives.

Cette transition exigera également de construire un vivier de compétences, en capacité de répondre aux besoins industriels actuels et à venir.

A cet égard, il importe non seulement de promouvoir davantage les filières scientifiques et technologiques auprès des jeunes, mais aussi de mobiliser la formation continue pour développer les qualifications des salariés, en s'appuyant notamment sur les observatoires de branches et la GPEC.

Pour le groupe de l'artisanat, cet avis présente l'intérêt de mettre en lumière les évolutions à conduire pour permettre un rebond industriel grâce à une collaboration accrue entre les acteurs au-delà des différences de métiers et de culture.

Le groupe de l'artisanat l'a voté.